

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°40

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoint, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RNOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Fixation des tarifs des prestations proposées par le Service Restauration de la Ville de Tulle

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget Restauration,
- Considérant que le service Restauration de la Ville de Tulle est amené à préparer des petits déjeuners d'accueil, des pauses gourmandes et divers cocktails,
- Considérant qu'il convient de fixer les tarifs de ces différentes prestations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Fixe les tarifs des différentes prestations proposées par le Service Restauration de la Ville de Tulle comme suit :

Formule	Composition par personne	Tarif HT/personne	Tarif TTC/personne
Petit déjeuner accueil	3 mini-viennoiseries	1,80 €	1,98 €
Pause gourmande	2 mini-viennoiseries 1 brochette de fruits	2,50 €	2,75 €
Cocktail découverte	4 pièces salées 3 pièces sucrées	6,00 €	6,60 €
Cocktail réception	6 pièces salées 4 pièces sucrées	8,00 €	8,80 €
Cocktail prestige	8 pièces salées 4 pièces sucrées	12,00 €	13,20 €
Cocktail lunch	8 pièces salées	7,30 €	8,03 €
Cocktail prestige	12 pièces salées	12,50 €	13,75 €

2 - Les recettes en résultant seront inscrites au budget Restauration.

3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,

 Laurent MELIN

La secrétaire de Séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : 05 OCT. 2020
Date et ref de l'accusé de réception : 05 OCT. 2020

040-29092026